

LIVRET DES PROPOSITIONS

CLIMAT
ET ÉNERGIE

ACCOMPAGNER

LA NÉCESSAIRE TRANSITION

CONTEXTE

Les 3^e Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ont été organisées du 5 au 7 mars 2013 à Lyon. Plus de 1200 personnes ont participé à ce rassemblement national pendant lequel 48 ateliers ont été organisés autour de 11 chantiers identifiés comme prioritaires pour l'EEDD* :

- **Les chantiers de la transition écologique :**
Eau – Biodiversité – Climat-énergie – Santé-environnement – Villes et territoires durables – Alimentation – Consommation et production responsables
- **Les chantiers de la mobilisation collective :**
Tous acteurs – Place aux jeunes
- **Les chantiers de la capacité à agir :**
Gouvernance – Valeurs et éthique

Les plans d'actions et les propositions de mise en œuvre ainsi que les argumentaires issus du travail en ateliers sont rassemblés dans 11 livrets de propositions (1 par chantier).

Ces propositions construites collectivement ont pour vocation d'encourager le passage à l'action, à toutes les échelles de territoires. Elles visent à développer l'EEDD et constituent en elles-mêmes une stratégie nationale d'action jusqu'aux 4^e Assises impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans leur mise en œuvre.

Que vous soyez une association, une collectivité, un service de l'Etat, une entreprise, un collectif, un syndicat, un réseau d'acteurs, vous pouvez vous en emparer à votre échelle.

Informations sur www.assises-eedd.org

**Les Assises de l'EEDD ont pris naissance dans tous les territoires. Elles ont été conçues comme un processus ascendant et participatif, permettant de dégager des stratégies communes pour l'EEDD, et mobilisant plus de 6000 participants, partout en France à travers plus de 80 assises locales, départementales et régionales*



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/)

Changement climatique, raréfaction des sources d'énergie fossile, précarité énergétique : la transition est au cœur des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Elle implique un changement culturel important. Ce dernier concerne à la fois nos façons de penser l'énergie, ses usages et ses formes de production et aussi nos façons d'anticiper et de nous adapter aux modifications du climat dans chaque territoire.

AXE STRATEGIQUE

Au-delà de la nécessaire sensibilisation de tous et de la formation des professionnels il s'agit d'imaginer de nouvelles démarches participatives à destination de tous les habitants au plus proche de leur lieu de vie pour favoriser le développement de comportements écocitoyens et écoresponsables, et d'accompagner les politiques territoriales d'adaptation au changement climatique et de transition énergétique par une dimension éducative qui résulte d'un véritable projet partagé en amont.

5 ATELIERS DES 3^E ASSISES POUR ACCOMPAGNER LA NÉCESSAIRE TRANSITION!

Les 5 ateliers du chantier « Climat – Energie » ont permis aux 80 participants rassemblés le 6 mars 2013 à la DREAL Rhône-Alpes de construire ensemble des propositions pour accompagner la transition.

LES 4 PROPOSITIONS ISSUES DES ATELIERS DU CHANTIER EAU

La proposition en gras a été indiquée comme prioritaire par les participants des 3e Assises de l'EEDD.

- Un argumentaire sur les contributions possibles de l'EEDD et de ses acteurs pour soutenir, valoriser, accompagner et faciliter l'émergence de projets collectifs d'initiative citoyenne. (Atelier 5)
- Un plan d'actions construit avec les habitants des solutions pour lutter contre la précarité énergétique en matière de déplacements et d'habitat dans une démarche partenariale entre structures d'EEDD, bailleurs et acteurs sociaux. (Atelier 6)
- **Un argumentaire pour intégrer prioritairement un volet éducatif dans les politiques publiques et territoriales en vue de la transition énergétique.** (Atelier 7)
- Un plan d'actions pour favoriser l'appropriation par les habitants de nouvelles pratiques cohérentes dans leur manière d'habiter grâce à un partenariat entre acteurs de l'habitat et acteurs de l'EEDD. (Atelier 8)
- Un plan d'actions pour renforcer la prise en compte des enjeux de la transition écologique et énergétique dans la formation professionnelle des métiers du bâtiment. (Atelier 9)

Retrouvez les comptes rendus complets d'ateliers avec les propositions détaillées dans les pages suivantes.

[Cliquez ici](#) pour accéder au glossaire des sigles.

POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS EXISTANTS POUR APPUYER LES PROPOSITIONS

- Débat national pour la transition énergétique : <http://www.transition-energetique.gouv.fr/>
- Plans climats-énergie territoriaux : <http://www.pcet-ademe.fr/>
- Plan bâtiment Grenelle : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Plan-batiment,13149.html>
- Plan de rénovation énergétique de l'habitat : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiments-.html>
- Intégration des enjeux du développement durable dans les CAP-BEP des métiers du bâtiment : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72344
- ...

L'ESSENTIEL

A L'ISSUE DES ATELIERS, LES ACTEURS DE L'EEDD ESTIMENT ESSENTIEL DE :

- **Intégrer un volet éducatif dans les politiques climat-énergie (PCET)** pour rendre les citoyens acteurs de cette transition en partant de leurs représentations et pratiques actuelles, en leur donnant les clés de compréhension des enjeux climatiques et en leur proposant des modalités d'actions dont ils peuvent s'emparer. (8)
- **Accompagner les initiatives citoyennes** (villes en transition, chaufferies collectives, covoiturages, composts collectifs, conseils de quartiers...) en termes d'animation et d'accompagnement méthodologique et technique dans les territoires. (5)
- **Accompagner et préparer la participation citoyenne** par l'EEDD grâce à des partenariats et des formations entre acteurs sociaux, acteurs de l'habitat et structures d'EEDD pour trouver avec les habitants des manières de lutter contre la précarité énergétique. (6)
- **Former aux enjeux de la construction et de la rénovation écologique et de la maîtrise des énergies**, autant les élus et personnels de collectivités, que les professionnels du bâtiment. (8 et 9)
- **Organiser des campagnes de mobilisation joyeuses et des chantiers participatifs** pour que les habitants s'emparent de ce défi. (7 et 8)

CLIMAT ENERGIE / ATELIER 5 / ACCOMPAGNER INITIATIVES CITOYENNES

Un argumentaire sur les contributions possibles de l'EEDD et de ses acteurs pour soutenir, valoriser, accompagner et faciliter l'émergence de projets collectifs d'initiative citoyenne.

Chaufferies collectives – Composts collectifs – Centrales photovoltaïques citoyennes – Auto-partage – Covoiturage – Territoires en transition – Dispositifs de soutien – Accompagnement – Moyens financiers – Participation à des projets collectifs comme forme d'éducation – Coopération – Incitation.

ARGUMENTS ET PLAN DETAILLE

"L'acteur de l'EEDD apporte une plus-value en terme d'animation et d'accompagnement technique et méthodologique en lien avec les réseaux d'éducation populaire (rôle d'interface et non d'arbitre). Il fait vivre la démocratie participative."

Les acteurs sont en capacité de :

1. Valoriser, transmettre, mutualiser des retours d'expériences de projets citoyens

- Montrer que c'est possible et donner envie,
- Légitimer l'action,
- Permettre et faciliter l'échange et les savoirs,
- Acquérir et monter en compétences,
- Amorcer des réseaux,
- Capitaliser les bonnes pratiques.

2. Développer un terreau d'écoute (sur un territoire, avec les élus locaux) afin de faciliter l'engagement du citoyen dans une action collective

- Permettre à chacun(e) de pouvoir s'exprimer,
- Partir des attentes des citoyens et non pas d'un diagnostic de leurs besoins,
- Faciliter la parole du citoyen sous différentes formes (artistiques, théâtrales ...),
- Principe de participation (conditions favorables comme des lieux de paroles ...),
- Développement du pouvoir d'agir.

3. Respecter l'équilibre et la mixité entre les différents acteurs sur un territoire

- Autonomie des collectifs citoyens,
- Faciliter la mise en œuvre par les élus,
- Partenariats de tous types,
- Acteurs de EEDD comme intermédiaires / médiateurs,
- Responsabilités identifiées et partagées,
- Animer une dynamique de travail entre les acteurs (EEDD).

4. Former et informer les citoyens, les élus, les techniciens par les acteurs de l'EEDD

- Culture commune,
- Formation participative par l'échange et l'auto-formation...
- Esprit critique,
- Education populaire, solidaire et émancipatrice,
- Donner envie,
- Démontrer les bénéfices des initiatives citoyennes et leurs plus-values sur leur propre territoire (pédibus, AMAP, coopératives photovoltaïques, éoliennes,...).

PARTENAIRES

Financiers : collectivités, mécénat (argument 2) et banques alternatives, CIGALES, collectivités (Argument 3).
Juridiques.

Techniques : Organismes de formation – Médias.

Culturels : troupes de théâtre forum et d'improvisation.

Associatifs : Réseaux d'acteurs : GRAINE, ADEME, RARE – Collectivités.

MOYENS A MOBILISER

Humains : sociologues, citoyens (conseils de quartier, universités populaires, comité local de développement, conseillers en économie sociale et familiale), acteurs de l'EEDD, élus, techniciens,...

- formaliser l'équilibre à travers une structure légale multi collégiale coopérative (SCOP, SCIC, ...).

Moyens de communication : presse, internet, extranet.

Actions :

- Voyages d'études,
- Réunions débats sur le territoire, cafés citoyens, théâtre forum,
- Actions ciblées en direction de différents publics.

LES DESTINATAIRES DE L'ARGUMENTAIRE

- Triptyque : acteurs de l'EEDD-citoyens-collectivités.
- Partenaires institutionnels.
- Citoyens toutes générations confondues ("improbable", récalcitrant, contestataire, rebelle, convaincu,...).
- Acteurs économiques.
- CNFPT, élus, techniciens, conseils de quartier (argument 4).

STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION DE L'ARGUMENTAIRE

Réseaux sociaux et forums ; extranet et Internet ; médias locaux (presse, TV, radio) ; lieux publics ; porte à porte, magazines de collectivités, presse et radio locales.

Lieux de relais : écoles, centres sociaux, MJC, mairies, événements, parcs et lieux publics,...

Échelle de territoire locale en lien avec les projets.

INDICATEURS DE REUSSITE

Nombre de retours d'expériences/projets citoyens identifiés.

Nombre de projets transposés sur un autre territoire.

Nombre de personnes impliquées et touchées.

Autres indicateurs :

- Indice de Développement Humain local, bilan carbone, empreinte écologique...
- Mixité des citoyens.
- Plus de concertation (augmentation de la démocratie participative) et de travail partenarial entre les différents acteurs du territoire (au sein des conseils de quartier et des collectifs existants).
- Plus de guichets uniques (Point Info Médiation Multi Services, dispositifs de la précarité énergétique).

PERSPECTIVES

Pollinisation et essaimage.

Équilibre des pouvoirs.

Mise à jour de modules de formation pour les citoyens, élus et techniciens, et évaluation des projets par les acteurs de l'EEDD en vue de les reproduire (argument 4).

Mesurer le niveau d'information des différents publics par un questionnaire.

CLIMAT ENERGIE / ATELIER 6 / PARTENARIATS PRECARITE ENERGETIQUE

Un plan d'action construit avec les habitants des solutions pour lutter contre la précarité énergétique en matière de déplacements et d'habitat dans une démarche partenariale entre structures d'EEDD, bailleurs et acteurs sociaux.

Précarités – Partenariats – Lien social – Quartier – Centres sociaux – Mobilisation – Accompagnement individuel et collectif – Proximité – Renovation de l'habitat – Auto-réhabilitation accompagnée – Mobilité – Transport – Coût de l'énergie – Covoiturage.

ACTIONS PROPOSEES

- Animer des démarches partenariales multi-acteurs** impliquant les acteurs de l'EEDD dès le démarrage.
- Former les acteurs de ces démarches partenariales** (structures d'EEDD, bailleurs, copropriétés, travailleurs sociaux, directeurs de centres sociaux) aux aspects qui leur manquent pour avoir une culture et des méthodes communes et comprendre les enjeux : qu'est-ce que la précarité énergétique pour les acteurs de l'EEDD ? Quels sont les enjeux environnementaux et les solutions pour les acteurs sociaux ? Comment faire des démarches participatives pour tous ?
> Développer la coformation.
- Créer des réseaux d'échanges de savoir-faire (locaux) sur la maîtrise de l'énergie** (thèmes : covoiturage, auto-partage, Plans de Déplacements, échanges de services sur la réparation électro-ménager, réparation dans l'habitat, petits travaux...).
- Organiser des démarches du type « familles à énergie positive » mais à l'échelle d'un immeuble, d'un quartier (quartiers à « sobriété énergétique »).** Ces démarches sont collectives mais peuvent aussi être pensées de manière individuelle.

ECHELLE DE TERRITOIRE

Quartiers, communes, intercommunalités (à adapter en fonction du territoire et du financement)

LEVIERS A ACTIVER

- Plan local d'éducation à l'environnement,
- PCET (plan climat énergie territorial),
- Agenda 21,
- EIE (espace info-énergie),
- ALEC (agence locale énergie-climat),
- Territoires à énergie positive,
- Entreprises,
- PIMMS (point info médiation multi services),
- Directeurs OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat),
- Fonds de formation professionnelle.

PARTENAIRES

Associations d'éducation populaire - Compagnons bâtisseurs - Fondation Abbé Pierre - Associations d'EEDD - Régions, agglomérations - Centres sociaux - Associations de quartier - Référents immeubles - Centres de loisirs - OPCA - CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) - DREAL - ADEME.

MOYENS A MOBILISER

Humains : acteurs de proximité, associations de quartiers, habitants

Pistes de financement :

- Etat, fondations privées, collectivités locales, Région, Europe (leader – Feder), bailleurs.
- Financement local et solidaire de la réhabilitation des logements à faible efficacité énergétique (coopérative ou autre) pour sortir de la logique "crédit d'impôts" qui n'encourage pas assez l'action individuelle.

INDICATEURS DE REUSSITE

Nombre de démarches pédagogiques impliquant les habitants.
Nombre de personnes touchées par les actions / nombre de personnes ciblées.
Réseaux d'échanges pérennisés (= des habitants participent aux réseaux d'échanges).
Nombre de projets multi-acteurs lancés.
Evolution du pourcentage du budget lié à l'énergie.
Dynamique des actions.
Evolution des pratiques et acquisition de la culture commune DD (outils d'évaluation à construire).
Nombre d'actions financées par les pouvoirs publics.
Nombre d'outils pédagogiques différents réalisés sur cette thématique.
Nombre d'opérations innovantes.
Taux de participation aux réunions par les différents réseaux d'acteurs.

NOTES

Systematiser l'approche/ l'analyse sociologique en préalable à toute action (freins et leviers pour le changement de comportement).
Intégrer la précarité énergétique dans la formation initiale et la formation continue.

CLIMAT ENERGIE / ATELIER 7 / VOLET EDUCATIF PCET

Un argumentaire pour intégrer prioritairement un volet éducatif dans les politiques publiques et territoriales en vue de la transition énergétique.

*Plans Climat-Energie Territoriaux – Plans de Déplacements – Volet éducatif
Politiques publiques – Formation – Innovation – Démarches Développement Durable des zones d'activités.*

ARGUMENTS ET PLAN DETAILLE DE L'ARGUMENTAIRE

Considérant que **l'éducation à l'environnement et au développement durable est un préalable à une politique publique efficace,**

Considérant que **l'éducation devrait être un volet obligatoire des politiques publiques,**

Considérant que l'éducation tout au long de la vie a pour objectifs :

- de prendre en compte les représentations,
- de donner les moyens d'être en capacité de choisir,
- d'accompagner et de former aux outils et à l'évolution des comportements : création d'un socle commun de connaissances techniques pour que chacun puisse s'approprier les moyens de réussir la transition énergétique.

Et compte-tenu **qu'il y a urgence à agir,**

Il faut intégrer prioritairement un volet éducatif dans les politiques territoriales et publiques en vue de la transition énergétique pour :

1. **Faire comprendre les enjeux climatiques aux citoyens,** développer une "culture de l'énergie", modifier leurs comportements et s'adapter aux risques climatiques, car il n'y aura pas de transition énergétique sans évolution des comportements (sobriété) et sans acceptation. Mener des actions/démarches pédagogiques professionnelles et adaptées à tous les publics (dont les non captifs).
2. **Garantir la participation citoyenne pour une transition énergétique efficace** (appropriation des enjeux par le citoyen, le responsabiliser, être acteur dans sa vie et dans son territoire, participation de tous aux prises de décisions qui nous concernent).
3. **Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés à toutes les échelles** (internationale, européenne, nationale, territoriale). Il faut développer une approche éducative pour activer les trois leviers de la transition énergétique : sobriété, efficacité, énergies renouvelables, de l'amont à l'aval et y compris sur le volet évaluatif.

Besoin de **passer d'une simple information à une véritable politique éducative,** nécessité de mettre en place un vrai travail collaboratif entre citoyens, associations, entreprises et collectivités). Par exemple : à l'usage, les bâtiments à faible consommation énergétique se révèlent moins performants que prévus, la cause étant l'usage qui en est fait. Pour éviter les effets rebonds et le mauvais usage, il est nécessaire de sensibiliser, éduquer, informer.

LES DESTINATAIRES DE L'ARGUMENTAIRE

Président de la République, Ministres, l'Etat et ses services déconcentrés, ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs élus, les partis politiques.

STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION DE L'ARGUMENTAIRE

- L'argumentaire pourra prendre la forme d'un courrier auquel sera adjoint un rappel des engagements nationaux et internationaux.
- Que l'argumentaire soit l'une des 11 propositions prioritaires des Assises.
- Ce document pourra être utilisé lors des rebonds en territoires et dans le cadre des débats sur la transition énergétique.
- En complément : une stratégie média presse spécialisée, presse collectivités territoriales, blogs spécialisés.

PARTENAIRES

Renforcer les synergies entre :

- Les acteurs de l'ESS,
- les fournisseurs d'énergie,
- les organismes de recherche,
- les agences de l'énergie, les espaces info énergie,
- les bailleurs et les professionnels du bâtiment,
- les milieux associatifs,
- les syndicats,
- les organismes de formation, les services sociaux,
- la communauté éducative,
- les bureaux d'études.

MOYENS A MOBILISER

Pour intégrer le volet éducatif, il faut :

- S'appuyer sur les Espaces Territoriaux de Concertation et sur les groupes de travail,
- Renforcer/optimiser les moyens humains et financiers des collectivités,
- Renforcer la formation (faire partager la connaissance pour une synergie éthique entre les différents acteurs par le partenariat entre institutionnels et associatifs. Améliorer la formation des animateurs et de personnes relais dans tous les secteurs.),
- Elargir à des partenariats privés et à des fonds européens,
- Rendre l'EEDD éligible aux Certificats d'économie d'énergie, et mobiliser une nouvelle fiscalité.

INDICATEURS DE REUSSITE

Indicateurs de réalisation : nombre de volets éducatifs dans les politiques publiques et Territoriales.

Indicateurs de réussite : baisse de la consommation énergétique - Hausse de la participation citoyenne.

PERSPECTIVES

Prise en compte de l'argumentaire dans les 11 propositions des assises et dans le débat national sur la transition énergétique.

Que le volet éducatif devienne obligatoire dans les politiques publiques "Energie-Climat".

CLIMAT ENERGIE / ATELIER 8 / PARTENARIAT ACTEURS HABITAT

Un plan d'action pour favoriser l'appropriation par les habitants de nouvelles pratiques cohérentes dans leur manière d'habiter grâce à un partenariat entre acteurs de l'habitat et acteurs de l'EEDD.

Efficacité énergétique – Qualité de l'air intérieur – Précarité énergétique – Matériaux – Accompagnement – Démarche éducative – Lien social – Santé – Déchets – Ergonomie – Économies.

ACTIONS PROPOSEES

1. **Mettre en place une campagne de communication joyeuse**, nationale et locale.
2. **Généraliser la création d'espaces ressources en habitat/énergie** : organisation de réunions entre acteurs professionnels (élus locaux, associations d'EEDD et d'habitat) pour élaborer des actions communes et mutualiser de bonnes pratiques, documentation numérique et papier, recueil d'expériences et bonnes pratiques, visites de sites.
3. **Renforcer la formation des élus et du personnel** des collectivités à la gouvernance partagée.
4. **Impliquer et accompagner les habitants dans la rénovation et la construction** de logements (construction neuve, rénovation...) pour coconstruire un projet d'habitat et de cadre de vie > à intégrer dans les processus et méthodes d'aménagement (Plans Locaux d'Urbanisme sur les thématiques déchets, transports, espaces communs partagés, jardins).

Phasage- planification

1. Etat des lieux et recensement des bonnes pratiques : dispositif permanent
2. Campagne de communication en direction du grand public : pendant 3 à 6 mois (lancement national)
3. Généralisation des espaces ressources (dispositif permanent) :
 - a. Créer des espaces de concertation entre acteurs de l'habitat et acteurs de l'EEDD (état, collectivités, associations, entreprises.),
 - b. Permettre au public d'identifier les acteurs et les ressources (finances et documents) : état, collectivités, associations, entreprises.
4. Gouvernance partagée entre les parties prenantes (élus, techniciens, associations, entreprises,.) : dispositif permanent
5. Accompagnement des habitants (dispositif permanent) :
 - a. en amont pendant 1 an, à chaque chantier de construction ou de rénovation, associer et impliquer les habitants pour coconstruire un habitat durable adapté à leurs besoins avec les acteurs de l'EEDD et de l'habitat (idée d'écoconditionnalité dans les appels d'offre : incontournable pour obtenir des financements publics et des réductions fiscales). Livrer un mode d'emploi (écrit et numérique) facilement compréhensible et attrayant.
 - b. et pendant 2 à 3 ans pour le suivi (à l'échelle d'un bâtiment, d'un quartier ou d'un lotissement) jusqu'à autonomie et responsabilité.

PARTENAIRES

Identifier les différents acteurs parties prenantes des projets et les associer à la démarche :

- Acteurs locaux : occupants, élus, techniciens, services de l'état, bailleurs, aménageurs, EIE, ALE, associations de quartier, syndicats, collectivités, professionnels de l'habitat, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, artisans, architectes, fournisseurs d'énergie, travailleurs sociaux, acteurs EEDD, presse.
- Les formateurs (catalogue de la CNFPT et incitation des élus /techniciens).
- Les chercheurs /sociologues/Insee (pour les enquêtes et retours d'expériences).

LEVIERS A ACTIVER

- Impulser la dynamique au niveau national par une campagne grand public.
- S'appuyer sur les associations nationales de collectivités (AMF, les écomaires, Association des maires ruraux...) pour s'assurer d'une volonté publique.
- Valoriser les actions des collectivités.

- Au niveau local, associer les différents partenaires : Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement... (cf Partenaires).
- Avantages fiscaux type bonus/malus donnés par les collectivités aux habitants les plus responsables et aux bailleurs, syndicats, promoteurs, aménageurs (crédits fonciers).

ECHELLE DE TERRITOIRE

Impulsion nationale pour des actions locales (régions, communes).

MOYENS A MOBILISER

- Assouplir le cadre réglementaire pour favoriser l'innovation,
 - Créer un cadre réglementaire pour permettre les coopératives d'habitants.
- Financements :
- Européen : élargir l'assiette des certificats d'économie d'énergie pour permettre le financement de l'accompagnement des occupants (communication/concertation),
 - National : financements publics pour la campagne de communication, écoles politiques pour la formation des élus, CNFPT.
 - Local : partenariats privés/publics (ex: fournisseurs d'énergie).

INDICATEURS DE REUSSITE

- Suivi et évaluation de la gouvernance : durabilité de la mise en place de la gouvernance partagée,
- Évolution des consommations énergétiques (nombre de KW économisés),
- Nombre d'espaces ressources créés,
- Nombre de visites des espaces ressources,
- Diversité et fréquence des consultations et alimentations des espaces ressources,
- Nombre de projets menés en matière d'accompagnement d'occupants,
- Les retombées Presse,
- Les retours d'information sur les actions (initiatives en cours, finalisées.),
- Nombre de logements renouvelés,
- Enquête sur l'évolution des comportements.

CLIMAT ENERGIE / ATELIER 9 / FORMATION PRO – METIERS DU BATIMENT

Un plan d'actions pour renforcer la prise en compte des enjeux de la transition écologique et énergétique dans la formation professionnelle des métiers du bâtiment.

Écomatériaux – Écoconception – Éco-rénovation – Énergies renouvelables – Fonctionnement du bâtiment – Bâti ancien – Formation initiale – BEP-CAP – Formation continue – Plan bâtiment – Schémas régionaux de formation professionnelle – Apprentissage – Compagnonnage.

ACTIONS PROPOSEES

Enrichir les contenus pédagogiques des formations des métiers du bâtiment par un référentiel de l'écoconstruction. Ce référentiel est à créer à partir des référentiels existants, et doit être déclinable selon les métiers. L'intention est bien d'enrichir, pour ne pas créer une formation à part, il est transversal et apporte des contenus pédagogiques pour articuler les savoirs. **Le référentiel doit permettre de stimuler et de remanier** les modules existants en formation initiale, mais aussi de motiver les inscriptions en formation continue.

Les besoins de connaissances qui peuvent être développés dans le référentiel :

- Approche globale du bâti
- L'approvisionnement des matériaux
- La question épineuse des "savoirs non stabilisés"
- Les ressources locales
- La mise à jour des formateurs
- Conseils et informations en DD

PUBLICS DESTINATAIRES

En formations initiale et continue

- Artisans (compétences générales, techniques, ou de diagnostic) / architectes / lycées professionnels et CFA / ingénieurs
- animateurs EEDD
- Promoteurs / Bailleurs / Assistants Maîtres d'Ouvrages et Maîtres d'ouvrages

LEVIERS A ACTIVER

- Schéma régional des formations professionnelles
- Implication des partenaires

ECHELLE DE TERRITOIRE

- Nationale
- Des déclinaisons locales pour les ressources (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, associations, professionnels, fournisseurs...)

PARTENAIRES

Impulsion pour la création du référentiel :

- Chambres professionnelles
- Ministères : Education Nationale / Culture / Ecologie
- Régions, DIRECCTE
- Ordre des architectes
- Réseaux de l'écoconstruction, Fédération Ecoconstruire, Réseau Alliance Ville Emploi

Mise en œuvre :

- Réseau Ecobâtir
- Réseaux d'EEDD
- Fédération d'écoconstructeurs
- Centres de formations professionnelles

MOYENS A MOBILISER

Humains :

- Groupes de travail avec les partenaires à mobiliser
- Diffusion du résultat aux institutions et aux organismes de formation
- Utiliser les bases Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Financiers :

- Fondations
- Ministères
- Collectivités

INDICATEURS DE REUSSITE

- Nombre de points du référentiel intégrés dans les formations
- Evolution du nombre de formations animées
- Evolution statistique des bâtiments éco-construits par matériau.

PERSPECTIVES

- Stimulateur de formations
- Intégration des critères dans les appels d'offres.

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

Ayant été construits collectivement, ces plans d'actions et argumentaires ne doivent pas faire l'objet d'une utilisation commerciale à titre privé et leur utilisation devra mentionner la source « issu des 3^e Assises de l'EEDD 2013 ».

Dans la mesure du possible et dans la dynamique d'« ouvrir l'horizon » la mise en œuvre de ces propositions devra associer un maximum d'acteurs concernés issus des différentes sphères (Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats...)

Afin de favoriser la mutualisation, l'évaluation et la progression collective de l'EEDD, nous vous demandons d'informer le CFEEDD (contact@cfedd.org) ou le réseau d'EEDD de votre territoire si vous décidez de mettre en œuvre un plan d'action ou de finaliser et diffuser un argumentaire, vous pourrez ainsi être mis en relation avec d'autres acteurs dans d'autres territoires qui travaillent eux aussi sur la même proposition.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans Les Mêmes Conditions 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)

CONTACTS

info@assises-eedd.org — www.assises-eedd.org



collectif français pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable
parce qu'il n'y a pas de développement durable sans éducation à l'environnement

CFEEDD

COLLECTIF FRANÇAIS
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris
tél. 04 67 06 18 66
contact@cfedd.org
www.cfedd.org



GRAINE RHÔNE-ALPES

RÉSEAU RHÔNE-ALPES
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

32 rue Sainte Hélène - 69002 Lyon
tél. 09 72 30 04 90
info@graine-rhone-alpes.org
www.graine-rhone-alpes.org